



# RésO

édition

Rhône-Alpes Auvergne

n°14

Rte

Réseau de transport d'électricité

EN LIGNE AVEC LES TERRITOIRES



■ Sur le stand ERDF et RTE au Comice de Feurs, de gauche à droite : Samuel Galvin, Directeur du Groupe Maintenance Réseau Forez-Velay ; Jacques Dumas, Président de la Fédération de Pêche de la Loire ; Augustin Montousse, Directeur Territorial ERDF Loire.

## Prudence sous les lignes : une mobilisation constante

Au Comice de Feurs, RTE a rappelé auprès d'un large public les consignes essentielles de prudence aux abords des lignes électriques.

**Informers les agriculteurs.** La présence régulière sur le terrain est l'un des piliers de toute politique de prévention efficace. Pour sensibiliser aux consignes de prudence à proximité des lignes électriques, RTE et ERDF ont ainsi animé fin mars un stand lors du Comice agricole de Feurs, dans la Loire. Les interventions de RTE ciblent en effet en priorité les populations qui pratiquent des activités dans l'environnement immédiat des lignes. La présence des deux entreprises à cette foire est donc l'occasion d'informer les nombreux cultivateurs et éleveurs dont les parcelles peuvent être surplombées par des lignes électriques sur les distances de sécurité à respecter à leurs abords.

**Convention avec les pêcheurs.** Le Comice agricole de Feurs attire chaque année près de 50 000 visiteurs. Ce rendez-vous incontournable du

milieu rural est aussi un lieu propice pour toucher un large public grâce, notamment, à des animations éducatives conçues pour sensibiliser les enfants aux bons comportements vis-à-vis de l'électricité. En marge de la manifestation, RTE, ERDF et la Fédération départementale pour la pêche de la Loire ont par ailleurs renouvelé leur convention de partenariat. Elle prévoit de nombreuses actions de prévention, comme la pose d'une signalisation dans les zones de pêche à risque.

**Prévention tous azimuts.** Aux côtés des pêcheurs et des agriculteurs, les pratiquants de sports de plein air, les professionnels du BTP et les loueurs de matériel de chantier font également l'objet d'une attention particulière. Ainsi, RTE sera présent en juin au salon Espace BTP, qui réunit à Genas les professionnels des équipements de chantier rhônalpins.



À SAVOIR

### Les principaux conseils à suivre

- Ne jamais s'approcher à moins de cinq mètres des lignes électriques.
- Ne jamais tenter de récupérer un objet accroché à une ligne.
- Manipuler les tuyaux et cannes à pêche en position horizontale et loin des lignes.
- Ne pas manœuvrer seul sous des lignes avec des engins de grande hauteur.
- En cas d'accident, avertir les pompiers (18) ou la gendarmerie (17).

Pour plus d'information

[www.sousleslignes-prudence.com](http://www.sousleslignes-prudence.com)

En septembre, l'entreprise participera à la Coupe Icare dans l'Isère qui rassemble les adeptes des sports aériens ultra-légers. A chaque fois, des salariés de RTE viennent au contact des visiteurs pour rappeler les règles élémentaires de sécurité.





## Suivez l'évolution du mix énergétique régional !

Chaque mois, RTE met en ligne des données très précises sur la production et la consommation d'électricité dans chaque région.

### Comment utiliser éco<sub>2</sub>mix ?

Le service d'information éco<sub>2</sub>mix est gratuit. Il peut être consulté sur le site Internet de RTE ou via l'appli éco<sub>2</sub>mix pour smartphone et tablette iPad ou Android.

Si vous aviez déjà installé l'appli mobile éco<sub>2</sub>mix, une mise à jour est disponible (dans l'AppStore ou PlayStore) pour bénéficier des dernières améliorations développées par RTE.

Téléchargez vite l'appli sur l'iTunes store ou google Play !



Pour tout savoir de l'électricité en France et dans votre région

**Des données locales.** Une nouvelle version enrichie du service d'information numérique éco<sub>2</sub>mix est désormais disponible. Elle permet à tous, décideur ou citoyen, de suivre la production et la consommation d'électricité dans toutes les régions métropolitaines françaises (à l'exception de la Corse). Un large éventail de données est mis en ligne chaque mois par RTE. Jour par jour, et heure par heure, sont ainsi détaillés le mix énergétique régional, c'est-à-dire la répartition de la production électrique par filière (nucléaire, thermique, hydroélectrique, éolien et photovoltaïque), et les échanges électriques interrégionaux.

**Un outil pédagogique.** Cette nouvelle version d'éco<sub>2</sub>mix traduit la volonté d'offrir au plus grand nombre un accès à une information de proximité et de qualité, dans la suite du débat citoyen sur la transition énergétique. Ce service gratuit est en

effet d'abord un outil pédagogique de sensibilisation aux enjeux des nouvelles politiques énergétiques. Il permet notamment de constater la fluctuation de la production d'électricité d'origine renouvelable, et de prendre conscience de l'importance de la solidarité entre les régions pour pallier ces variations. Le site est également un outil de veille pour suivre l'efficacité des politiques de modération électrique.

**Fréquentation en hausse.** La nouvelle version d'éco<sub>2</sub>mix bénéficie, par ailleurs, d'améliorations. Le suivi en temps réel de la production et de la consommation électriques nationales s'enrichit ainsi de nouvelles données. Désormais, la production de plus de 300 000 installations photovoltaïques implantées sur le territoire métropolitain peut être observée heure par heure. Ces innovations devraient renforcer l'attrait d'éco<sub>2</sub>mix, qui a enregistré un million de consultations l'an dernier.

## Le schéma décennal 2013 est en ligne

Le schéma décennal de développement du réseau de transport d'électricité est un outil de planification et de prospective, élaboré tous les ans par RTE, conformément aux missions qui lui sont confiées par le législateur. Ce document est

indispensable pour anticiper les adaptations du réseau aux évolutions du mix énergétique.

Ainsi, la troisième édition du schéma décennal répertorie l'ensemble des projets d'infrastructures nouvelles en cours de réalisation ou à l'étude. Au total, 235 projets sont recensés, dont 196 seront mis en service d'ici à trois

ans. D'autres, à un horizon plus lointain, ne sont que des visions prospectives, soumises à discussion et susceptibles d'évolution. D'ici 10 ans, 2 000 km de lignes à très haute tension devraient être créées ou renforcées. Pour ce faire, RTE investira, en moyenne, 1,5 milliard d'euros par an au cours de la prochaine décennie.



# 161

## millions d'euros

C'est le montant investi par RTE en Rhône-Alpes Auvergne en 2013 pour adapter et sécuriser son réseau, pour accompagner la transition énergétique, participer à l'activité et l'attractivité des territoires.

## RTE renforce sa proximité avec les régions

L'entreprise a redéfini son organisation pour accompagner la transition énergétique. Explications avec Frédéric Dohet, nouveau délégué régional en Rhône-Alpes et Auvergne.

**Réorganisation.** Annoncée par le gouvernement, la loi de programmation sur la transition énergétique sera discutée au Parlement cette année. La diversification du mix électrique, qui fait partie des objectifs affichés, reposera largement sur le développement des énergies renouvelables dans les territoires. Pour accompagner et anticiper cette dynamique, RTE a redéfini son organisation. L'entreprise a créé sept postes de délégués chargés d'animer les relations avec les régions administratives.

**Rôle des régions.** « La dimension régionale sera essentielle dans la transition énergétique. Nous y sommes particulièrement sensibles car RTE est un acteur de l'aménagement et du développement économique des

territoires », explique Frédéric Dohet, nouveau délégué régional de RTE en Rhône-Alpes et Auvergne. Les régions jouent déjà un rôle important puisqu'elles participent, avec RTE, à l'élaboration des Schémas régionaux de raccordement au réseau des énergies renouvelables (S3REnR).

**Disponibilité.** Ancien sous-préfet, depuis 2009 chez RTE, Frédéric Dohet entend s'appuyer sur son « expérience passée pour nouer des relations de confiance et de proximité avec les autorités régionales, et notamment les élus. » « Notre objectif est d'être disponible et à leur écoute pour mieux prendre en compte ensemble les nouveaux enjeux de la transition énergétique et ses conséquences », ajoute-t-il.



■ Frédéric Dohet,  
Délégué Régional de RTE  
en Auvergne et Rhône-Alpes.

# « Aller plus vite vers la transition énergétique »

Le président de la région Auvergne, René Souchon, explique ses ambitions et ses attentes en matière de transition énergétique.



■ René Souchon, président de la région Auvergne.

## Quels sont les enjeux de la transition énergétique en Auvergne ?

**René Souchon** - L'Auvergne a sa feuille de route. Le Schéma régional climat air énergie a été adopté en 2012. Il prévoit d'ici à 2020 une réduction de 22% de la consommation d'énergie finale par rapport à 2008, une réduction de 15 % des gaz à effet de serre par rapport à 2007, et enfin une part de 30 % de la consommation énergétique finale en énergies renouvelables.

**Directeur de la Publication :**

Frédéric Dohet

**Rédacteur en chef :**

Rémy Darroux

**Rédaction :** Vianney Aubert

**Crédits photo :** Photothèque RTE, Région Auvergne

**CONTACT :**

[remy.darroux@rte-france.com](mailto:remy.darroux@rte-france.com)

Conception et réalisation : Ceyrac-Lagabrielle  
Impression : Capital Vision - 73, rue du Volga,  
75020 Paris

1, TERRASSE BELLINI  
TSA 41000, 92919 LA DÉFENSE CEDEX

Imprimé sur papier issu de forêt gérée en  
développement durable

## Comment la Région compte-elle atteindre ces objectifs ?

Dans le budget 2015 de la Région en préparation, nous prévoyons un plan pluriannuel pour atteindre ces objectifs, nous faisons de gros efforts pour mobiliser le maximum de fonds européens sur la transition énergétique. Mais globalement nous avançons trop lentement, notamment en ce qui concerne le développement des énergies renouvelables. Que ce soit dans le photovoltaïque, la méthanisation ou l'éolien, nous avons des ambitions mais elles sont freinées par les contraintes administratives. Nous pouvons certes agir localement mais nous avons besoin d'un soutien plus large de l'Etat et de l'Europe.

## Pouvez-vous illustrer ces difficultés ?

**R. S.** - Les lycées sont un très bon exemple. Nous pourrions faire d'importantes économies chaque année grâce à la maîtrise de l'énergie ; nous pourrions mettre en place une expérimentation sur les réseaux intelligents. Mais cela n'avance pas car il n'y a pas de volonté générale. Nous avons essayé

de développer le photovoltaïque sur les toits des lycées en lançant des appels d'offres mais à chaque fois le résultat a été nul car les conditions de marché ne sont pas bonnes. Par ailleurs, la Région est propriétaire des lycées mais elle n'a pas autorité sur leur gestion, c'est la responsabilité du ministère de l'Éducation nationale. Nous passons donc un temps fou à convaincre parfois sans résultat ! Il y a un gros effort d'information et de sensibilisation du public à faire.

## La future loi sur la transition énergétique peut-elle être une réponse ?

**R. S.** - J'attends évidemment de la future loi qu'elle nous aide à atteindre nos objectifs. Dans une période de crise comme celle que nous traversons, la priorité doit être accordée à l'innovation. Il faut non seulement lever les contraintes administratives mais également faciliter le financement de la recherche et du développement. Le cadre actuel n'est pas suffisant car on se donne des objectifs mais pas les moyens de les atteindre. Il faut maintenant aller plus vite sur la voie de la transition énergétique.